

Inscription au Restaurant Scolaire - Hébergement exceptionnel **AU TICKET** ou forfait 3 jours -

(document à déposer directement en Mairie ou par
courriel à **comptabilite.guerigny@orange.fr** au plus tard le 21 mai 2021)



ECOLES ELEMENTAIRES "LA CLE VERTE" "ou" ECOLE MATERNELLE "LES ALLEES" (*)

(*) SVP entourer le groupe scolaire concerné

Tout repas décommandé et non signalé en mairie est dû. Prévenir la mairie en cas d'arrêt maladie (pour les forfaits 3 jours)

Période du 1er juin 2021 au 29 juin 2021

Nom et Prénom de l'élève :

Classe de : Primaire Grande Rue - Rue Masson (1) (1) rayer la mention inutile

Nom et Prénom des parents :

(ou responsable de l'élève)

Adresse :

☎ personnel / / / /

☎ / / / /

☎ profess. / / / /

➔ L'enfant déjeune régulièrement certains jours de la semaine (maxi 2 j. / sem aux tickets.)
(cocher les jours dans le tableau ci-contre).

Si toutefois, pour une raison impérative et très exceptionnelle, vous étiez amené à modifier
ces prévisions, faites le savoir 7 jours avant la semaine concernée, en Mairie (03.86.90.78.56)

➔ L'enfant déjeune de façon **exceptionnelle** et imprévue :
Vous devez impérativement vous inscrire l'avant veille avant 10 heures, en Mairie (03.86.90.78.56)

Juin 2021		
Mardi	1	
Jeudi	3	
Vendredi	4	
Lundi	7	
Mardi	8	
Jeudi	10	
Vendredi	11	
Lundi	14	
Mardi	15	
Jeudi	17	
Vendredi	18	
Lundi	21	
Mardi	22	
Jeudi	24	
Vendredi	25	
Lundi	28	
Mardi	29	



Aucune inscription au restaurant scolaire ne peut-être effectuée le jour même.

) tarifs au 1er janvier 2021 : élémentaire : 4.20 € - maternelle : 4.20 €